

UNE AGENCE POUR L'EAU

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie s'engage depuis près de 50 ans aux côtés des élus et des usagers de l'eau pour protéger l'eau du Bassin Artois-Picardie afin de fournir à tous une eau de bonne qualité.

Etablissement public du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie, elle est l'une des 6 agences de l'eau chargées de mettre en œuvre la politique nationale de l'eau et des milieux aquatiques.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016, étend les missions des agences de l'eau à la biodiversité marine et terrestre.

L'Agence de l'Eau collecte, par le biais d'une partie de la facture d'eau, des redevances auprès des habitants et perçoit directement des redevances auprès de tous les autres usagers de l'eau - agriculteurs, industriels ou collectivités - pour l'eau prélevée, pour les pollutions et activités ayant un impact sur la qualité des eaux. C'est ce que l'on appelle le principe du «pollueur-payeur».

Ces redevances sont ensuite redistribuées sous forme d'aides financières (subventions ou avances sans intérêt) en faveur de ces mêmes usagers qui mettent en œuvre des actions de lutte contre la pollution de l'eau dans le domaine de l'assainissement, de l'eau potable ou de la restauration des cours d'eau par exemple.

Le montant des aides et des redevances est décidé dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention approuvé et adopté par le Conseil d'Administration, après avis du Comité de Bassin. Ces instances réunissent les collectivités territoriales, les usagers de l'eau et les représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

Le rôle de l'Agence et des instances de bassin est d'assurer la cohérence de toutes les interventions destinées à améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. C'est aussi de définir les secteurs prioritaires d'intervention au regard des enjeux et de la réglementation européenne et nationale.

Le X^{ème} programme d'action couvre les années 2013-2018.



200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - B.P. 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 00 - Fax : 03 27 99 90 15 - www.eau-artois-picardie.fr

Mission Mer du Nord

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal
BP 80818 - 59508 Douai cedex
Tél : 03 27 99 90 76 - Fax : 03 27 99 90 15

Mission Picardie

64 bis, rue du Vivier - CS 91160
80011 Amiens Cedex 01
Tél : 03 22 91 94 88 - Fax : 03 22 91 99 59

Mission Littoral

Centre Directionnel - 56, rue Ferdinand Buisson
BP 217 - 62203 Boulogne-sur-Mer cedex
Tél : 03 21 30 95 75 - Fax : 03 21 30 95 80

Conception graphique : AEAP / Crédits photos : AEAP, IPNS novembre 2016.



ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU SEBOU ET L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE SIGNÉ À MARRAKECH LORS DE LA COP 22



D'une COP à l'autre...

Dans le cadre de la présidence de la COP 21 qui s'est tenue au Bourget fin 2015, la ministre chargée de l'écologie a relevé les enjeux stratégiques liés au renforcement et au développement d'actions de coopération institutionnelle entre les Agences de l'eau françaises et les institutions en charge des grands bassins hydrographiques présents sur le continent africain.

Parallèlement, le Maroc, qui accueille la COP 22, a organisé une Conférence internationale sur l'eau et le climat afin de démontrer que l'eau est une composante essentielle à prendre en compte dans les actions d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique.



Le Sebou est l'un des bassins les plus importants du Royaume du Maroc

Il concerne une région des mieux pourvues en terres irriguées et en industries. Les unités les plus importantes sont les papeteries, les sucreries (50 % de la production nationale), les huileries (65 % de la production nationale), les tanneries (60 % de la production nationale), les cimenteries, l'industrie textile et les raffineries de pétrole.

Quelques chiffres

- Surface : 40 000 km²
- 6,2 millions d'habitants dont 49 % vivent en milieu urbain et 51 % en milieu rural – c'est le 2^{ème} bassin le plus peuplé du Royaume du Maroc
- Ressources en eau souterraine : 1020 mm³ soit 25 % du potentiel mobilisable du Royaume du Maroc
- Pluviométrie moyenne/an 600 mm (maximum 1 000 mm sur les hauteurs du Rif, minimum 300 mm sur le Haut Sebou et les vallées du Beht)

Sources : Agence hydraulique du bassin du Sebou

Le 9 novembre 2016, un accord de coopération a été signé entre les deux instances à Marrakech dans le cadre de la COP 22

Cet accord porte sur une durée de trois ans et couvre les domaines suivants :

- les mécanismes institutionnels et financiers de la gestion de l'eau,
- la gouvernance de l'eau,
- la mise en œuvre des plans de gestion et la protection de l'eau,
- la protection des ressources en eau surtout dans le contexte du changement climatique,
- les risques inondation et sécheresse,
- l'implication de la jeunesse.



Le bassin Artois-Picardie est le plus petit des 6 bassins métropolitains

Il est situé à l'amont de 2 districts hydrographiques internationaux : l'Escaut et la Meuse. Il comporte de nombreux canaux et cours d'eau canalisés ainsi que des rivières et fleuves à faible débit. Le tissu industriel actuel est marqué par l'héritage du passé qui se mélange aujourd'hui avec des industries de pointe : plasturgie, chimie, industrie ferroviaire, automobile... Parallèlement, se développe une réelle activité touristique.

Quelques chiffres

- Surface : 20 000 km²
- 8000 km de cours d'eau - 270 kms de côtes
- 4,8 millions d'habitants dont 75% vivent en milieu urbain et 25 % en milieu rural
- 310 millions de m³ d'eau potable produite par an dont 93% proviennent de l'eau souterraine
- Pluviométrie moyenne annuelle : 700 à 750 mm